

ANDRÉ CHÉDEVILLE*

L'IMAGE DE LA VILLE
CHEZ UN CHRONIQUEUR NORMAND DU XII^e SIÈCLE :
ORDERIC VITAL

Orderic est né le 16 février 1075 près de Shrewsbury d'une mère anglaise et d'un père français, Odelerius d'Orléans qui avait accompagné Roger de Montgomery, vicomte d'Hiémois, lors de la conquête de l'Angleterre en 1066. A l'âge de dix ans, il est envoyé à l'abbaye de Saint-Evroul dans l'Hiémois qui relève du diocèse de Sées où il devient moine sous le nom de Vitalis; il y demeure jusqu'à sa mort en 1141 ou 1142. Après avoir reçu une solide formation à l'école de l'abbaye, progressivement responsable du travail historique au monastère, il entreprend son *Histoire ecclésiastique* vers 1115 mais il en rédige l'essentiel entre 1123 et 1137: ce qui, au départ, ne devait être qu'une histoire de l'abbaye devient alors une entreprise beaucoup plus vaste en treize livres. Il en reprit régulièrement le texte, notamment au début, jusqu'à sa mort. Son sens de la mise en scène, son style alerte et la richesse de son vocabulaire en font un excellent conteur et font oublier digressions et faiblesses apparentes du plan. L'abondance, la rigueur et la richesse de sa documentation lui valent d'être l'un des meilleurs historiens de son époque: grâce à lui, on dispose d'une remarquable fresque historique qui retrace tout ce qui s'est passé entre 1060 et 1140, non seulement en Normandie mais partout où les Normands ont joué un rôle à cette époque, et même au-delà¹.

*Professeur émérite d'histoire médiévale, Université de Rennes II

1. La présente étude a été réalisée d'après l'édition bilingue latin-anglais due à Marjorie CHIBNALL, *The Ecclesiastical History of Orderic Vitalis*, Clarendon Press, Oxford, 6 vol, 1968-1980. Référence est faite désormais à cette édition qui regroupe en 6 volumes les 13 livres de l'*Histoire* sous la forme : Chibnall, t. N, p. n. Sur Orderic Vital, voir *General Introduction* de M. Chibnall, t. I, p. 1-117 et L. Musset, «L'horizon géographique, moral et intellectuel d'Orderic Vital, historien anglo-normand», *La chronique et l'histoire au Moyen Age*, textes réunis par D. Poirion, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, Paris, 1986, p.101-117.

Moine d'une abbaye qui n'était pas de premier plan, située de plus à l'écart des grandes voies de communication comme des grands chemins de pèlerinage, Orderic Vital n'était pas pour autant retiré du monde. Saint-Evroul et le réseau de ses prieurés le mettaient en contact constant avec les lignages féodaux dont les ramifications allaient bien au-delà de l'Hiémois et même de la Normandie. Sa maison, qui disposait d'une riche bibliothèque qu'il avait lui-même accrue par des copies, entretenait des relations avec les chapitres et les monastères du duché mais aussi avec ceux de Chartres et sans doute de Laon. Lui-même voyage: il retourne deux fois en Angleterre, va à Cambrai et sans doute au concile de Reims en 1119 et à Cluny en 1132. Peut-être assiste-t-il au mariage de Bohémond à Chartres en 1106. En tout cas, il visite les grandes abbayes de Normandie. Tous ces déplacements sont pour lui l'occasion de rencontrer les témoins du temps présent ou de consulter les ouvrages et les archives du passé. L'ensemble de l'œuvre d'Orderic Vital repose sur ces deux sources documentaires: d'une part, il rapporte ce qu'il a vu ou, plus souvent, entendu: on dispose alors du précieux témoignage d'un témoin de son temps; d'autre part, pour les périodes plus anciennes ou les régions plus éloignées, il utilise les travaux d'autrui. Il se contente en général de les reprendre, soit *in-extenso*, soit en les abrégant. C'est notamment le cas des livres I et II consacrés au premier millénaire où il utilise abondamment tant les chroniques de Bède que le *Liber pontificalis*. Mais dans le livre IX il recopie à propos de la Première croisade des passages entiers de Baudry de Bourgueil.

En outre, nourri des auteurs classiques, il emploie les mêmes termes qu'eux alors que leur sens se modifie, surtout pour les termes techniques dans un monde alors en rapide évolution. Est-il besoin de préciser qu'il voit le monde d'une manière différente de la nôtre, tel que se le représentent à la fois le clergé et l'aristocratie? Enfin, dans la mesure où, afin que son œuvre puisse être lue à haute voix, il a utilisé une prose rythmée qui, ici ou là, a pu le contraindre un mot plutôt qu'un autre: «il apparaît alors plus soucieux du rythme de la phrase que du sens exact d'un terme technique²». Toutes ces remarques s'additionnent pour fragiliser l'étude du vocabulaire dont les enseignements ne manquent pourtant pas d'intérêt.

LE VOCABULAIRE

Lorsque Orderic Vital désigne les agglomérations dans leur ensemble, il emploie volontiers une trilogie: *civitates vel castella vel burgi* ou *urbes et oppida viciue* ou encore *burgi, castra et urbes*³. La première formule empruntée à la Trêve

2. Chibnall, t. V, p. XV.

3. Chibnall, t. III, p. 29 et 302, t. II, p. 256.

de Dieu de Lillebonne de 1080 éclaire les trois autres et établit nettement une distinction entre les villes anciennes, les villes fortes récentes et les agglomérations ouvertes.

La formation et la condition monastique de l'auteur auraient dû l'inciter à réserver aux villes épiscopales la forme *civitas* qu'il utilise à 164 reprises selon les recensions de M. Chibnall. Il n'est même pas sûr qu'il l'emploie à bon escient lors d'une rapide description de la Norvège⁴. Dès le livre I, qui ne fut pas rédigé en premier, Nicée et Narbonne sont appelées *urbs* ; dans le livre III, à propos de Venosa, il évoque *episcopatum ejusdem urbis* ou encore les *cives* de l'*urbs* du Mans⁵. Mieux encore, il n'hésite pas à parler de la *metropolitana ecclesia in urbe Rotomagensi*⁶. À l'évidence, *civitas* n'est plus qu'une réminiscence historique supplantée par *urbs* dont les occurrences sont si nombreuses que M. Chibnall ne les a pas recensées. En revanche, celle-ci a remarqué que lorsque Orderic Vital copie Baudry de Bourgueil pour la Première croisade, il remplace dans la moitié des cas *civitas* par *urbs*⁷. L'*urbs* désigne une agglomération ancienne qui est dotée d'une enceinte et d'éléments de défense plus ou moins complexes et qui abrite un siège épiscopal. Sa qualité est incontestable: Constantinople est l'*urbs regia*⁸.

Castra et *castella*, comme leur nom l'indique, se distinguent d'abord par leur caractère fortifié. *Castrum* est le plus fréquent avec 192 occurrences pour 130 à *castellum*. Ils sont employés indifféremment l'un pour l'autre comme l'a remarqué M. Chibnall⁹. Toutefois, *castrum* est parfois utilisé pour désigner un monastère, *monachile castrum* ou *castrum Dei*¹⁰. Cette remarque, jointe au fait que Caen, centre rapidement important est seulement désigné comme *castrum*, semble accorder à ce terme un prestige supérieur à celui de *castellum*. Tous deux s'appliquent aussi bien à un simple château qu'à une agglomération fortifiée ou qui, sans être fortifiée, est protégée par un château. Il est rare que l'on puisse trancher avec certitude comme dans le cas de Robert de Bellême «maître de neuf châteaux et de nombreuses maisons fortes», même si certains de ces châteaux, comme celui de Mamers, ne sont pas purement ruraux¹¹. Inversement, lorsque dans une charte Roger de Montgomery donne à Saint-Evroul la dîme des revenus du *castrum* d'Echauffour, le terme a incontestablement une tonalité civile¹². *Oppidum*, plus fréquent que *cas-*

4. Chibnall, t. V, p. 220.

5. Chibnall, t. II, p. 102 et 118.

6. Chibnall, t. III, p. 92.

7. Chibnall, t. V, p. XIV.

8. Chibnall, t. V, 32 et *passim*.

9. Chibnall, t. II, p. XXXVI et t. V, p. XV.

10. Chibnall, t. III, p. 144 et t. IV, p. 330.

11. Chibnall, t. V, p. 234.

12. Chibnall, t. III, p. 141.

tellum avec 156 occurrences, fait davantage penser à une agglomération. Mais l'*oppidum* d'Ambrières cité en 1064 est appelé *castellum* dans le même paragraphe et, quelques pages plus loin, Neufmarché est successivement *castrum*, *oppidum* et *munitio*¹³. Orderic Vital établit d'ailleurs explicitement l'équivalence de ce dernier terme cité 146 fois avec *castellum* quand il explique la faible résistance des Anglais après Hastings par la rareté de leurs fortifications¹⁴.

Viennent ensuite quatre termes dépourvus *a priori* de signification militaire. *Municipium* cité 50 fois est pourtant synonyme de *castellum* et de *munitio* quand Orderic Vital rapporte la révolte nobiliaire qui suit la mort de Guillaume le Conquérant en 1087¹⁵. *Vicus*, plus rare avec 20 occurrences, est inférieur à *urbs* mais distinct d'*oppidum*, sans doute parce qu'il n'est pas ou peu protégé¹⁶; aussi se distingue-t-il peu des simples villages ruraux, proies offertes aux brigands¹⁷. Certains peuvent être plus étendus comme le *grandis vicus* de Bougy-sur-Risle incendié en 1136¹⁸. Mais *vicus* désigne aussi une simple rue comme celle où périt Philippe, le fils aîné de Louis VI, à la suite d'un accident¹⁹. *Burgus*, qui a beaucoup excité la curiosité des historiens, n'est pas plus fréquent puisqu'il n'apparaît que 21 fois dont 13 dans les deux derniers livres de l'*Historia ecclesiastica*. La première mention concerne Le Sap vers 1040²⁰. Le bourg apparaît comme l'annexe d'un autre centre: une abbaye comme Saint-Evrout, La Croix-Saint-Leufroy ou Lyre ou bien un château comme Andely ou Exmes²¹. Il peut y en avoir plusieurs au même endroit comme à Exmes précisément où coexistent un *novus burgus* et un *vetus burgus*²². Il se distingue aussi par sa structure et son statut: sur la Scie, le *vicus* jadis appelé *Isnellivilla* est remplacé par le *burgus* d'Auffay auquel son seigneur accorde les coutumes de Cormeilles²³.

Reste un terme promis à un grand avenir: *villa*. Son sens traditionnel est fréquent, notamment à l'occasion des donations faites à Saint-Evrout; *villa* peut alors désigner aussi bien un simple domaine qu'un village. De même, les expressions *urbes villasque* ou *civitates et villae* doivent s'appliquer à l'ensemble des établissements

13. Chibnall, t.II, p. 118 et 130.

14. Chibnall, t. II, p. 218, *munitiones enim quas castella Galli nuncupant*.

15. Chibnall, t. IV, p. 122-114.

16. Chibnall, t. III, p. 302, *multas urbes et oppida vicosque concremaverunt*.

17. Chibnall, t. IV, p. 146, *predones catervatim discurrerant per vicos et per rura*.

18. Chibnall, t. VI, p. 464.

19. Chibnall, t. VI, p. 420, *per vicos Lutetiorum ludens...de equo corruit*.

20. Chibnall, t. II, p.24.

21. Chibnall, t. II, p. 92 et III, p. 125 ; t. VI, p. 474 ; t. VI, p. 548 ; t. VI, p. 218 et 242 ; t. VI, p. 462.

22. Chibnall, t. VI, p. 462.

23. Chibnall, t. III, p. 254, *in vico qui olim Isnellivilla vocabatur burgum constituit et...leges etiam Cormeliensium colonis intulit*.

humains urbains et ruraux²⁴. Pourtant, dans quelques passages, on assiste à une promotion du terme. Déjà, dans une charte de 1076 recopiée, la *villa* de Maule, riche encore de revenus ruraux, a déjà deux églises. On sait par ailleurs que quatorze chevaliers y résident et s'il n'y a ni enceinte ni château dans ce que Orderic Vital appelle plus loin un *vicus*, le seigneur du lieu y fait ériger un mur de pierre autour de sa maison²⁵. Plus nets encore sont dans les dernières pages rédigées par le chroniqueur les cas d'Andely où *villa* est synonyme de *burgus*²⁶, de Brionne et de Pont-Audemer dont les *villae* sont incendiées en 1123 comme celle de Breteuil brûlée en 1134 avec les richesses de ses bourgeois²⁷. Toutefois, le terme n'englobe pas encore toute l'agglomération puisque Orderic Vital distingue encore la *villa* du château²⁸.

Ainsi, si l'on met à part les traditionnelles *civitas* et *urbs*, polysémiques, le vocabulaire urbain utilisé par Orderic Vital évoque essentiellement une origine ou une fonction militaires puisque *castrum*, *castellum*, *oppidum*, *munitio* et même *municipium* regroupent près de 700 occurrences alors que *vicus*, *burgus* et *villa* (au sens de ville) en fournissent moins de 50. Le paysage puis l'économie et la société nous fournissent-ils une image différente?

LE PAYSAGE URBAIN

Le chroniqueur n'attache pas d'importance à la situation des villes. Tout juste apprend-on que Hereford est située sur la Wye «qui sépare les Anglais des Gallois»²⁹ et que d'Exeter, on peut joindre au plus court l'Irlande et la Bretagne³⁰. Il n'en dit pas beaucoup plus sur les sites. Ce peut être un site de plaine parcourue par un cours d'eau comme à Maule que traverse la Mauldre ou à Rouen, orné de surcroît du cliché traditionnel des riantes prairies³¹, ou bien un lieu élevé que l'eau protège également comme Sainte-Suzanne sur un roc escarpé au-dessus de l'Erve ou de Douvres sur une falaise tout aussi escarpée au-dessus de la mer³². Il ne décrit pas mieux les villes qu'il connaît que celles qu'il n'a pas vues, à l'exception de Rouen. Il considère son site comme très favorable, *in loco aptissimo*, entre les confluent

24. Chibnall, t. III, p. 302 et t. VI, p. 96.

25. Chibnall, t. III, p. 172, 184 et 206.

26. Chibnall, t. VI, p. 216 et 242.

27. Chibnall, t. VI, p. 334, 340 et 524.

28. A Pont-Audemer, *rex autem totam villam quae maxima et ditissima erat concremavit, et castrum acriter impugnavit.*

29. Chibnall, t. VI, p. 520.

30. Chibnall, t. II, p. 210, *a litore marino quo ex Hibernia vel Britannia minore brevissimo aditur spacio...*

31. Chibnall, t. III, p. 206 et 36.

32. Chibnall, t. IV, p. 46 et t. II, p. 180, *id castellum situm est in acutissima rupe mari contigua.*

avec la Seine de l'Aubette et du Robec à l'est et de la Maromme à l'ouest³³. Surtout, il en place un tableau célèbre dans la bouche d'Henri Beauclerc au moment où celui-ci va précipiter du haut de la plus haute tour Conan, fils de Gilbert, à la suite d'événements dont nous reparlerons: « Regarde, Conan, quelle belle patrie tu as tenté de soumettre à ta puissance !...Voici la Seine, fleuve poissonneux qui baigne les murs de Rouen et déverse chaque jour des navires chargés d'un grand nombre de marchandises. De l'autre côté s'étend la cité populeuse, magnifique par ses murailles, ses temples sacrés et ses palais urbains: c'est à bon droit que, depuis les temps anciens, toute la Normandie lui est soumise »³⁴. Antioche est encore mieux vue en quinze lignes mais le texte est pratiquement emprunté mot à mot à Baudry de Bourgueil³⁵. Orderic Vital indique rarement les distances: Exeter est à deux milles de la côte et cinq milles séparent de Bari le port où fut d'abord déposé le corps de saint Nicolas³⁶. Il ne distingue pas les bourgs suburbains, monastiques pour la plupart, sans doute parce que depuis le haut Moyen Age ils font partie du paysage urbain. C'est ce qui doit expliquer pourquoi il situe «dans la ville » aussi bien Saint-Paul-hors-les-murs à Rome que l'abbaye de Westminster à Londres³⁷. Il est aussi indifférent au temps qu'à l'espace: le passé ne l'intéresse pas ; on apprend seulement par deux fois que Jules César a fondé Rouen; c'est lui aussi « à ce que l'on dit » qui serait à l'origine de Carslile³⁸. En fait, le chroniqueur porte son intérêt presque exclusivement sur la valeur militaire de la ville exprimée par son enceinte et par son château. N'en soyons pas surpris puisque les hauts faits guerriers forment la trame de la vie de ses héros. En Orient, les défenses sont impressionnantes: Constantinople est défendue par trois enceintes, sur la dernière sont appuyés les palais des grands de l'Empire ; à Antioche, l'enceinte, double, est renforcée par 450 tours³⁹. Une notation originale à Arras qu'il a dû visiter: la ville venait d'être «complètement entourée d'un mur remarquable en pierre blanche»⁴⁰. Rouen est défendue par « des murs, des remparts et des retranchements», Exeter est «solidement fortifiée », un *oppidum* ou un *castrum* est généralement caractérisé par un superlatif: *fortissimum* à Domfront, *firmissimum* à Gisors, *munitissimum* à Brionne, *validissimum* à Carlisle⁴¹. Mais si l'*oppidum* de Conches est *bene muratum*,

33. Chibnall, t. III, p. 36.

34. Chibnall, t. IV, p. 224 (traduction de F. Neveux, *La Normandie des ducs aux rois (X^e-XII^e siècle)*, Ouest-France, Rennes, 1998, p. 452).

35. Chibnall, t. V, p. 134-136.

36. Chibnall, t.II, p. 210 et t. IV, p.66.

37. Chibnall, t. II, p. 98, *in urbe Roma aeclesiam sancti Pauli apostoli*, et p. 136.

38. Chibnall, t. III, p. 36 et t. VI, p. 280 ; t. VI, p. 518.

39. Chibnall, t. V, p. 330 et 136.

40. Chibnall, t. I, p. 25 et t. VI, p. 162.

41. Chibnall, t. IV, p. 114 et 160 ; t. V, p. 214 et t. VI, p. 518.

celui de Bréval n'offre qu'un retranchement couronné de palissades et Argentan est d'abord protégée par des fossés que le roi Henri I^{er} fit recreuser par une multitude d'ouvriers⁴².

Dans les récits d'Orderic Vital, le château est l'élément majeur et souvent ultime de toute agglomération. En Angleterre, après la conquête, le premier soin de Guillaume est d'édifier des forteresses dans les villes, même lorsqu'elles sont déjà bien fortifiées comme Winchester⁴³. C'est autant pour renforcer les défenses urbaines que pour surveiller une population qui lui reste largement hostile; ainsi en est-il à Londres⁴⁴. Cette forteresse est désignée aussi bien par le terme *turris* que par le mot *arx*⁴⁵. Sa construction est affaire de spécialiste. On raconte, nous dit le chroniqueur, que la *turris famosa, ingens et munitissima* d'Ivry avait été édifiée par Aubrée, épouse de Raoul, comte de Bayeux; elle avait eu recours à un architecte célèbre, Lanfred, qui avait déjà bâti le château de Pithiviers. Lorsqu'il eut terminé, elle l'aurait fait décapiter pour qu'il ne puisse plus en faire de semblables⁴⁶. A Gisors, le roi Guillaume charge Robert de Bellême qui avait une solide réputation de poliorcète de choisir le site et de diriger les travaux⁴⁷. Les règles de l'art ne sont pourtant pas toujours respectées: à Brionne, les assiégeants réussissent à incendier le château en tirant des flèches portées au rouge pour mettre le feu au toit qui était imprudemment couvert de bardeaux de bois⁴⁸. La «tour» est le siège du pouvoir: l'ennemi y plante sa bannière quand il a conquis la ville⁴⁹; elle abrite la prison et aussi le trésor mais elle ne sert pas toujours de résidence: le maître des lieux peut avoir un palais contigu⁵⁰. A l'intérieur de la ville, outre le château, existent d'autres points de résistance possibles où se réfugient en 1099 les Normands qui tiennent Le Mans contre le comte Hélié⁵¹.

Orderic Vital ne fait aucun commentaire sur les édifices religieux dont aucun ne semble l'avoir impressionné; toutefois, lorsqu'il fait mémoire d'un évêque ou d'un abbé, il ne manque pas de rappeler ce qu'il a construit ou reconstruit. Des constructions urbaines proprement dites, on ne sait rien non plus sinon qu'au

42. Chibnall, t. VI, p. 446; t. IV, p. 288 et t. VI, p. 446.

43. Chibnall, t. II, p. 196, *intra moenia Guentae opibus et munimine nobilis urbis...validam arcem construxit*.

44. Chibnall, t. II, p. 194, *dum firmamenta quaedam in urbe contra mobilitatem ingentis et feri populi perficerentur*.

45. Par exemple au Mans: Chibnall, t. V, p. 302.

46. Chibnall, t. IV, p. 290.

47. Chibnall, t. V, p. 214-216.

48. Chibnall, t. IV, p. 208.

49. Chibnall, t. V, p. 246, *et in principali turre vexillum regis cum ingenti tropheo levaverunt*.

50. Chibnall, t. V, p. 364, *et eidem turri conjuncta erat principalis regia*.

51. Chibnall, t. V, p. 254, *per urbem fugientes vix in arcem aliasque munitiones introire potuerunt*.

Mans à la fin du XI^e siècle les maisons avaient des toits de tuiles⁵². Une seule maison est citée, celle, *optima*, que possédait à Chartres le médecin Goisbert et qu'il vendit 30 livres de chartrains avant de devenir moine à Saint-Evroul⁵³. De la vie urbaine, notre moine n'a retenu que l'agitation intolérable pour un malade; ainsi Guillaume le Conquérant, mourant, se fit-il transporter hors des murs de Rouen à l'église Saint-Gervais⁵⁴.

Toutes ces agglomérations, quelle qu'en soit la taille, la richesse ou la renommée, sont à la merci du moindre incendie. Les exemples sont innombrables. Des incendies sont la conséquence des hostilités, soit que les assiégeants les déclenchent en lançant des projectiles incendiaires, soit que les assiégés tentent par ce moyen de retarder la progression de leurs adversaires et de les empêcher d'arriver jusqu'au château comme à Lisieux en 1136⁵⁵. Le chroniqueur attribue les autres à la colère de Dieu. En 1139, dans la première semaine de septembre sont ainsi dévastées par le feu Le Mans, Chartres, Alençon, Nogent-le-Rotrou, Verneuil *et alia oppida villaque*. On a raconté beaucoup de choses à ce sujet, nous dit-il, mais comme il n'en a pas été le témoin, il ne veut pas rapporter des informations mal fondées⁵⁶...

LE MILIEU URBAIN

Orderic Vital classe les habitants de la même manière que les agglomérations. Ceux qui vivent dans les *civitates* et les *urbes* sont des *cives*, ceux qu'abritent *castra* et *burgi* sont des *oppidani* ou des *burgenses*. *Oppidanus* est cependant ambigu: il peut désigner aussi bien un châtelain que l'ensemble des habitants de l'*oppidum* ou seulement la garnison, surtout s'il s'agit d'un simple château. Cette garnison peut aussi occuper le château qui protège la cité: ainsi, à Evreux en 1119, *oppidani* et *cives* défendent ensemble la ville contre Henri I^{er} Beauclerc: ce sont alors des *oppidani militares*⁵⁷. Une ambiguïté comparable se retrouve avec *municeps* d'usage moins fréquent⁵⁸. Ces termes toutefois ne sont pas vraiment antinomiques: comme on le verra, Orderic Vital appelle les Rouennais *burgenses* lors de la révolte de 1090

52. Chibnall, t. V, p. 254.

53. Chibnall, t. III, p. 150.

54. Chibnall, t. IV, p. 78-80, *et quia strepitus Rotomagi quae populosa civitas est intolerabilis erat egrotanti...*

55. Chibnall, t. V, p. 254 ; t. VI, p. 468.

56. Chibnall, t. VI, p. 368 et 438.

57. Chibnall, t. VI, p. 228 et 22.

58. Chibnall, t. II, p. 164, *Goisfredus Gomercii municeps* ; t. II, p. 316, *municipes oppidi* ; t. IV, p. 150, *municipes in arce*.

et, on le verra également, les *cives* d'Exeter sont aussi des *municipes*⁵⁹. Il lui arrive enfin d'appeler les citadins tout simplement par le nom du lieu qu'ils habitent quelque qu'en soit l'origine⁶⁰.

Les habitants apparaissent sous sa plume essentiellement dans la mesure où ils participent de près ou de loin aux événements qui forment la trame temporelle du monde féodal. Ils sont plus souvent victimes qu'acteurs des guerres et des conflits internes mais il leur arrive aussi de se révolter ou de refuser de se soumettre même si, en fin de compte, ils sont toujours vaincus: Le Mans, Exeter et Rouen fournissent les exemples les mieux documentés.

Dès 1063, Guillaume le Bâtard intervient au Mans où les *cives* « se remettent à lui librement et avec une grande joie »⁶¹. En 1069, les *seditiones cives* de la ville –que Orderic Vital distingue des habitants des villes voisines, *oppidani confines*– se révoltent contre Guillaume qui, en deux jours, les contraint à se rendre et à lui remettre les clés de la ville⁶². En 1080, des grands et « autres *cives et oppidani* » offrent le comté à Hugues, fils d'Azzon⁶³. Enfin, en 1098, quand les Normands reprennent le Maine, tous les *cives* accueillent Guillaume le Roux avec des applaudissements et des cris de joie⁶⁴.

A Exeter, les *cives furiosi* n'avaient pas admis la conquête normande ; dès 1067, aidés par des marchands étrangers rompus à l'art de la guerre, ils renforcent leurs tours et leurs fortifications. Les *primores civitatis* refusent de jurer la fidélité au roi, acceptant seulement de lui verser le tribut coutumier. Guillaume marche alors sur Exeter avec une armée: jeunes et vieux vont lui offrir de se soumettre mais n'en continuent pas moins leurs préparatifs. Le siège est mis devant la ville et les *municipes* sont bientôt contraints à demander leur pardon: une délégation où figurent les *maiores natu* se rend auprès du roi qui le leur accorde. Celui-ci veille à ce que ses mercenaires ne pillent pas les biens des *cives* mais il n'en fait pas moins construire un château pour surveiller la ville⁶⁵.

En 1090, Rouen connaît sa première révolte depuis la fondation du duché. Les (ou des) *cives* de Rouen, trahissant le duc Robert, décide de prendre le parti du roi d'Angleterre et de lui livrer la ville. A leur tête se trouve Conan, fils de Robert Pilate, sans doute d'origine bretonne, «le plus riche des *cives*», qui a l'appui de la majorité des habitants (*urbani*). L'armée ducale, conduite notamment par Henri

59. Chibnall, t. IV, p. 224 et t. II, p. 212.

60. Chibnall, t. VI, p. 78, *Cadomenses ergo comperta clade Baiocensium...*

61. Chibnall, t. II, p. 118.

62. Chibnall, t. II, p. 306-308.

63. Chibnall, t. IV, p. 192-194.

64. Chibnall, t. V, p. 246, *omnes quoque cives in pace novo principi congratulantur plausibus, cantibus variisque gestibus.*

65. Chibnall, t. II, p. 210-214.

Beauclerc, frère du duc, attaque la ville par trois côtés pendant que les *cives* qui sont encore partisans du duc combattent leurs concitoyens. Les uns et les autres finissent par l'emporter sur les révoltés et «il y eut un grand massacre de bourgeois» (*Tunc vehemens burgensium cedes facta est*). Conan, fait prisonnier, est conduit au sommet de la Vieille-Tour et bien qu'il eût proposé tout l'or et l'argent des siens et de son lignage, Henri Beauclerc le précipite par une fenêtre. De nombreux Rouennais (*Rodomani incolae*) sont traités comme des brigands étrangers et incarcérés. Parmi eux, Guillaume fils d'Anger, «le plus riche de tous les Rouennais», qui finit par se racheter par une énorme rançon de 3 000 livres⁶⁶.

Les *cives* sont donc les habitants de la *civitas*, les habitants laïques du moins car en 1088, Robert Courteheuse est accueilli au Mans avec joie *tam a clero quam a civibus*⁶⁷. Ces *cives* peuvent, ensemble, édifier une église comme ceux d'Orléans en l'honneur de saint Evroul⁶⁸. Mais ils ne sont pas égaux comme l'enseigne l'exemple d'Exeter dont la politique est conduite par les *primores civitatis*. On ne sait rien d'autre de ces notables dont la présence est fonction de l'importance de l'agglomération. C'est pourquoi il y en a aussi à Caen, simple *castrum* à l'origine, où quatre d'entre eux en 1105 favorisent la prise de la ville par Henri Beauclerc⁶⁹. Les cités ne vivent pas sans lois. Dès 1066, Guillaume le Conquérant prend des mesures en faveur de Londres ; en 1098, Guillaume le Roux en fait autant au Mans ; en 1106, Henri Ier confirme à Rouen « les lois de son père et restaure les anciens privilèges de la cité »⁷⁰. Ces institutions urbaines, au demeurant mal connues par ailleurs, n'intéressent pas Orderic Vital ; il ne dit rien non plus d'événements contemporains qui furent plus tard célèbres comme la commune du Mans de 1070 et s'il mentionne à Laon en 1112 le meurtre de l'évêque Gaudry, ancien chancelier d'Henri Ier, il passe sous silence ses circonstances dont son contemporain Guibert de Nogent nous a laissé une description saisissante⁷¹. De même, lorsqu'il fait état des événements de Flandre en 1127 qui furent marqués par l'assassinat du comte Charles le Bon, il ne dit rien des villes qui jouèrent un rôle important ni non plus des communes qui y furent alors instaurées⁷². C'est seulement au détour d'une phrase qu'il évoque en 1136, à propos d'une expédition au Vaudreuil, la force communale des hommes de Rouen qui doit faire allusion à l'une des caractéristiques d'une forme primitive des célèbres *Etablissements de Rouen*⁷³.

66. Chibnall, t. IV, p. 220-226.

67. Chibnall, t. IV, p. 154.

68. Chibnall, t. III, p. 320.

69. Chibnall, t. VI, p. 78.

70. Chibnall, II, p. 193 ; t. V, p. 246 et t. VI, p. 92.

71. Chibnall, t. VI, p. 190.

72. Chibnall, t. VI, p. 371.

73. Chibnall, t. VI, p. 458, *Gualerannus comes cum communi virtute Rotomagensium illuc irruit*.

Outre Conan Pilate, deux personnages sont un peu plus que des noms. Au X^e siècle à Soissons, Raoul de Drachy, *inclitus civis*, est le trésorier d'Hugues le Grand et dispose de grands biens et de grandes richesses; c'était un grand «baron»⁷⁴. Au début du XII^e siècle, un *locuples civis* de Lincoln a la charge du trésor du roi de Norvège Magnus et le fournit de tout ce qui est nécessaire à la maison royale. A la mort du roi, il utilise le trésor royal pour faire du commerce et il en tire une grande fortune. Quand le roi d'Angleterre le fait arrêter, il en obtient, dit-on, plus de 20 000 livres d'argent⁷⁵. Aucune mention de véritable marchand ; lorsqu'ils sont signalés à Exeter, ce sont des étrangers sans que l'on en connaisse l'origine. Même si l'intérêt d'Orderic Vital s'est porté sur deux personnages en relation avec le milieu féodal, objet principal de son étude, il nous permet d'avoir une idée d'un milieu urbain assez peu différencié où l'aristocratie militaire tient encore une place importante: à Lincoln, toujours au XII^e siècle, n'évoque-t-il pas les *nobiles cives*⁷⁶? Ce sont aussi sans doute leurs demeures qui, au Mans en 1099, sont autant de points de résistance en plus du château⁷⁷. Quant à ceux qui se livrent au commerce, le service des grands est également un moyen de s'enrichir. La nature de la fortune de ces *cives* toutefois évolue: Raoul de Drachy a encore de grands biens mais Conan Pilate n'a que de l'or et de l'argent à offrir pour sauver sa vie.

Seules les *civitates* peuvent être appelées indifféremment *urbes*, pas les autres agglomérations. Ce n'est pas une question de chronologie: Lillebonne, dont le chroniqueur rappelle l'origine romaine, n'est qu'un *oppidum*⁷⁸. Elles se distinguent en fait par leur ampleur, leur population, leurs fonctions et leurs activités: aussi sont-elles le plus souvent citées avec leurs *cives*. Les agglomérations secondaires abritent des *oppidani* et des *burgenses* dont les occurrences sont plus rares. Les *oppidani* apparaissent surtout à l'occasion des opérations militaires où il est difficile de distinguer les combattants de la population civile. Les *burgenses*, limités, tous sens confondus, à 20 occurrences sont pourtant plus caractéristiques et suscitent davantage l'intérêt des historiens.

Pour Orderic Vital, les bourgeois constituent incontestablement une population de second ordre. Ainsi se lamente-t-il de voir les moeurs dégénérer: les chevaliers ont abandonné le vêtement et la coiffure de leurs ancêtres ; bientôt les bourgeois, les paysans et presque tout le monde les a imités⁷⁹. Leur liberté ne paraît même pas pleine et entière: des seigneurs donnent des bourgeois à Saint-Evroul. N'évoquons pas le servage pratiquement disparu dans l'ouest de la France ; ce n'est

74. Chibnall, t. III, p. 320, *tanto igitur baroni nemo audebat injustitiam ingerere*.

75. Chibnall, t. VI, p. 48-50.

76. Chibnall, t. VI, p. 546.

77. Cf. *supra*, n. 51.

78. Chibnall, t. VI, p. 280 et 482.

79. Chibnall, t. IV, p. 268, *quos paulo post burgenses et rustici et pene totum vulgus imitati sunt*.

pas leur personne qui est donnée mais plutôt les charges auxquelles celle-ci est assujettie⁸⁰. Ils sont alors semblables aux « hôtes » appelés à mettre en valeur les réserves seigneuriales ou les zones encore incultes⁸¹. On les voit d'ailleurs se livrer à des activités rurales lorsqu'en septembre 1138, Roger de Tosny attaque Breteuil et y met le feu. Or, à ce moment, la moisson était battue sur les aires et de grands tas de paille et de balle se dressaient comme tous les automnes devant les maisons: ils offrirent un aliment idéal à l'incendie qui réduisit rapidement en cendres toute la ville et même l'église⁸². Mais les bourgeois sont aussi les promoteurs d'activités d'échanges comme le rapporte un autre récit du moine de Saint-Evroul. En 1123, un attentat fut ourdi à Gisors contre Robert de Candos, châtelain de la place. C'était un lundi, jour de marché: des combattants pénétrèrent dans la ville en se mêlant aux foules de paysans et de femmes qui, des villages voisins, se hâtaient vers le marché; ils furent reçus sans méfiance dans les maisons des bourgeois qui, comme ailleurs, jouaient le rôle de courtiers. Ils se découvrirent trop tôt, Robert de Candos put s'échapper mais, comme il ne pouvait expulser ses adversaires de la *villa quae munitissima erat*, il y mit le feu. Là encore l'église fut incendiée mais Orderic Vital précise que les «honorables et honnêtes bourgeois de Gisors y perdirent beaucoup»⁸³.

Les bourgeois participent donc à l'essor économique général. Pour les attirer, ils reçoivent des privilèges: dès la seconde moitié du XI^e siècle, les habitants du bourg d'Auffay bénéficient des lois de Corneilles sur lesquelles nous ne sommes pas autrement renseignés⁸⁴.

Ils prennent aussi parfois les armes. En 1136, des brigands dont certains étaient originaires de L'Aigle, ravagèrent les environs de Saint-Evroul; les bourgeois du lieu se saisirent de douze d'entre eux et en pendirent sept à un chêne. Leurs concitoyens de Laigle, curé en tête, vinrent les venger et, mettant le feu au bourg de Saint-Evroul, incendièrent ainsi 84 maisons⁸⁵. Cet épisode, dont Orderic Vital fut le témoin oculaire, n'est pas déterminant à une époque où l'on avait vu intervenir des contingents paroissiaux avec leurs prêtres, bannières en tête, comme au siège de Bréval en 1092⁸⁶. Néanmoins, par leur nombre ou par leurs ressources, les bourgeois représentent une force qui n'est pas négligeable. Aussi s'assure-t-on de leur fidélité: c'est ce que fait le roi Henri I^{er} à Falaise en 1106 après la bataille de

80. Chibnall, t. III, p. 250, *sex burgenses omnesque consuetudines eorum concessit...ut sibi nil ab eis exigat, nisi generale comitis Normanniae servitium*.

81. Chibnall, t. III, p. 252, *tres hospites in anno XV solidos reddentes...dederunt*.

82. Chibnall, t. VI, p. 524.

83. Chibnall, t. VI, p. 342-344, *in tanta rerum confusione liberales et honesti burgenses Gisortii multum perdiderunt*.

84. Chibnall, t. III, p. 254, *leges Cormeliensium*.

85. Chibnall, t. VI, p. 458-462.

86. Chibnall, t. IV, p. 288.

Tinchebray⁸⁷. La précaution n'était pas inutile comme le montrent les événements de 1118 à Alençon. Henri Ier avait confié la ville à son neveu Etienne de Mortain, qui ne respectait pas les droits des bourgeois et les accablait de charges. Il leur ordonne même de lui livrer des otages et fait enfermer dans une tour la fille d'un illustre chevalier, épouse d'un «prudhomme» dont on ignore malheureusement la condition. En tout cas, ce dernier convainc ses concitoyens de remettre la ville au comte d'Anjou afin de retrouver leur *libertas*⁸⁸.

L'exemple de Breteuil illustre le mieux le rôle grandissant des bourgeois. En 1119, Eustache de Breteuil, dont le roi, par vengeance, avait fait aveugler ses filles et leur avait fait couper le nez, fortifie ses châteaux et confie Breteuil à son épouse Julienne. Les bourgeois, loyaux envers le roi le pressent d'intervenir, ce qu'il fait sans tarder. Julienne doit s'enfuir piteusement après avoir tenté d'assassiner le roi. Celui-ci convoque les bourgeois, les félicite pour leur fidélité, leur fait des dons, leur en promet davantage et, surtout, leur confie le soin de défendre le *castrum* de Breteuil⁸⁹.

Finalement, la promotion du milieu bourgeois apparaît le mieux lorsque, à propos des événements de 1090, Orderic Vital parle des *burgenses* de Rouen qui furent alors massacrés: le terme ne se rapporte plus à une origine topographique, ni non plus à un statut particulier mais il désigne incontestablement une nouvelle catégorie sociale qui, par son genre de vie, se distingue aussi bien de la paysannerie que du clergé ou de la chevalerie.

CONCLUSION

Le bilan peut paraître décevant: à lire Orderic Vital, on n'a du milieu urbain qu'une image impressionniste, faite d'allusions souvent fugitives, comme pour un phénomène d'arrière-plan. Ou bien le chroniqueur se désintéresse de ce sujet ou bien, là où il est et dans la région qu'il décrit le mieux, la Normandie et ses marges, les villes comptent encore peu. On ne peut lui reprocher de ne pas être ce qu'il ne pouvait être au XII^e siècle: ce n'est pas un géographe capable de reconstituer un paysage, une morphologie urbaine; ce n'est pas non plus un économiste ou un sociologue susceptible de décrire les mécanismes d'une société, surtout si celle-ci fonctionne selon des critères qui ne sont pas ceux de son milieu.

Il est certain que pour un moine de Saint-Evroul, abbaye rurale, le monde urbain est bien loin: Orderic Vital n'est ni concerné, ni renseigné comme peuvent

87. Chibnall, t. VI, p. 92, *munitionem et fidelitatem burgensium recepit*.

88. Chibnall, t. VI, p. 204-206.

89. Chibnall, t. VI, p. 210-214, *et eorum consilio castrum Britolii tutandum commendavit*.

l'être à la même époque Guibert de Nogent ou Galbert de Bruges. Même à l'échelle de la Normandie, il eût fallu être bien perspicace pour distinguer déjà les caractères d'un phénomène qui n'en est encore qu'aux premiers stades de son développement.

Telles qu'il les voit et telles qu'il veut les voir compte tenu de son projet, les agglomérations jouent essentiellement un rôle militaire. Cela ressort aussi bien de son vocabulaire que de son récit. Le site n'est indiqué qu'autant qu'il est ou non favorable à la défense et les édifices religieux tiennent moins de place que la citadelle ou le château.

Il a toutefois une idée précise de la hiérarchie urbaine, première étape vers la constitution d'un réseau. Rouen qu'il décrit mieux que les autres, éclipse toutes les villes. Viennent ensuite les autres anciennes cités comme Lisieux, Bayeux, Evreux, Le Mans auxquelles on peut ajouter Caen, développée sinon fondée par Guillaume le Conquérant: bien fortifiées, elles se distinguent par leur cathédrale et/ou leurs abbayes; elles sont le siège de l'autorité publique établie dans une citadelle bien individualisée. On a enfin les bourgs qui se développent autour d'un château et que le chroniqueur cite en fonction de l'actualité, surtout ceux qui sont proches de son abbaye comme Breteuil, Brionne, Verneuil ou Conches. S'il ne voit guère les habitants des cités qu'en rapport avec le monde féodal, ceux des bourgs se dégagent progressivement du peuple des campagnes. Surtout, il en vient à donner leur sens moderne à deux termes essentiels dans l'histoire du phénomène urbain: *burgensis* employé pour définir un genre de vie et *villa* pour désigner une agglomération. Dans l'histoire des villes, Orderic Vital est un témoin modeste mais significatif.